

LE REFUSÉ

LYON

Rédacteur en chef
DENIS BRACK

BUREAUX

32, Rue de l'Arbre-Sec

LYON

Directeur

JULES FRANTZ

BUREAUX

32, rue de l'Arbre-Sec

ABONNEMENTS: 3 mois, 2 fr.; — 5 mois, 5 fr. 50; — Un an, 6 fr.

BUREAUX DE VENTE A LYON: Aux Bureaux des Journaux, 34, rue Tupin. — A PARIS: Chez MADRE, rue du Croissant et chez tous les Libraires de Paris et des Départements.

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Je suis membre de la Société des Gens de Lettres, depuis quelques mois seulement : peut-être me demanderez-vous en quoi les opérations de cette société peuvent intéresser les Lyonnais? Je répondrai d'abord, si je ne craignais d'être taxé de fatuité, que tout ce qui touche à ce groupe d'hommes, constituant le cerveau de Paris, qui, lui, est lui-même le cerveau de l'univers, intéresse, à plus forte raison, la France et Lyon.

Mais je veux parler raison, si possible, et je répondrai tout simplement que la Société des Gens de Lettres devrait avoir pour actionnaires tous ceux qui lisent, d'où qu'ils viennent, à quelque ville qu'ils appartiennent, idée que je développerai plus loin.

Fait très-bizarre. On ne peut nier que le *sentiment* ne soit mort et bien mort, en réalité. Les *tu me la fais à l'émotion*, et les *oh! là! là!* de l'Ecole littéraire du second Empire, ont singulièrement affaibli, et je ne m'en plains pas, ces langoureuses expansions de cœur, dont la période 1830-1840, nous avait trop accablés. En dépit de cette ruine du sentiment, il subsiste toujours, quoi qu'on en ait, et se réveille vivace au moment où l'on s'y attend le moins.

La Société des Gens de Lettres est, de ce que j'avance, un bien triste exemple.

Ce qui nous conduit à cette question : Qu'est-ce que la Société des Gens de Lettres? A quoi sert-elle? Autrement dit, pourquoi, moi, par exemple, fais-je partie de la Société?

Je serai très-franc. Au temps où je faisais régulièrement œuvre de journalisme, il arrivait très-souvent aux journaux de province de reproduire tel ou tel passage de mes articles; de plus, il se pouvait que j'écrivisse un jour quelque roman. Puisqu'il est admis que le journal reproducteur paie un droit pour la copie, j'ai préféré plutôt que de perdre ce modeste revenu remettre mes intérêts entre les mains de comptables, rompus à ce genre d'affaires, et qui m'évitassent le soin pénible de réclamer moi-même. De plus, les éditeurs payant nos manuscrits, soit comptant, soit par billets, il était bon dans ce dernier cas de m'ouvrir une porte d'escompte.

J'avoue n'y avoir vu rien de plus; peut-être aurais-je été très-heureux que la Société se chargeât d'éditer mes ouvrages ou me servit d'intermédiaire avec les éditeurs ou encore pût ouvrir un crédit à des libraires, ou à des imprimeurs qui par suite m'auraient demandé du travail.

En tout cela, la question d'affaires, et non pas la question de sentiment.

Or, pendant le peu de temps qui s'est écoulé depuis ma nomination, j'ai constaté que je m'étais absolument trompé : la question affaires est celle qui préoccupe le moins mes confrères; pour eux, il s'agit de savoir si le président appartiendra à tel ou tel parti, et si le cachet donné aux allures de la Société, sera rouge, bleu ou blanc. Il paraît que nous formons un petit état qui a ses vieux partis, ses Arcadiens, sa plaine, son extrême gauche et sa montagne. Mais alors, si je suis entré dans une société politique, comme M. Jules Simon ne répond pas mieux à mes aspirations que M. Paul Féval, je n'ai qu'une chose à faire, me retirer.

D'autre part, on fait un peu mes affaires. Mais le premier receveur de rentes venu me rendra le même service; au besoin, je passerai sur ce petit mouvement d'agir par moi-même. Du moins, je ne jouerai aucun rôle dans cette parodie à huis clos de la grande comédie politique.

J'attendais, me rendant l'autre jour à une assemblée générale, que les membres du bureau m'expliquassent par *doit* et *avoir* la situation de la Société, m'exposassent ses besoins en indiquant telle ou telle combinaison pratique, commerciale, tendant à constituer un capital.

De cela pas un mot : mais des reproches, des pectorales.

Louis Noir reprochant au baron Taylor d'être allé trainer sa barbe (en a-t-il?) sur le tapis

d'une femme, M. Jules Simon s'écriant que le président investi d'une *responsabilité*, doit avoir en même temps l'*autorité* et doit prendre les mesures nécessaires pour sauver la Société, ce qui nous ramène aux plus mauvais jours de notre histoire, M. Joliet protestant de son indépendance, M. Ernest Hamel traitant la République de gouvernement *personnel*, M. Tony Révillon reprochant à Jules Simon son serment de député...

Oh! mes illusions! mes illusions!

La Société des gens de lettres n'est qu'une mesquine bouffonnerie sentimentale, dans laquelle se conduisent la fraternité, la dignité, l'indépendance... d'affaires, pas un mot. Où me suis-je fourvoyé, grands dieux? Moi qui ne vais pas à la Redoute pour n'être pas écœuré des ridicules homélies des bonzes Horn, Passy et consorts.

Le cœur des membres du comité est pavé de bonnes intentions : ils voudraient fonder une librairie, placer le capital de la Société en immeubles... fort bien, le caractère commercial revient. Mais pour constituer un capital, savez-vous ce qu'ils imaginent? Une tombola! Immoral ou non, est-ce que ce moyen est commercial? Quel est le banquier qui voulant faire une opération fructueuse, imagine de vendre sa montre et celle de ses amis avec primes et lots?

Dans cette société toute sentimentale, et qui serait ridicule si ses membres n'étaient de si bonne foi, savez-vous comment se font les assemblées? On fume, on garde le chapeau sur la tête, on se *ballade* d'un bout à l'autre de la salle, et toutes les vingt minutes, on envahit le bureau.

Et c'est là une assemblée où l'on débat des intérêts. Mais non, on cause, l'éloquence est débraillée comme le costume, on blague, et les chiffres, si on osait en produire un seul, seraient accueillis par un homérique éclat de rire.

Je ne sais quel membre s'est écrié dans un long discours :

— Et c'est nous, messieurs, qu'on traite d'industriels, d'épiciers! (Textuel.)

Voyez-vous cette injure? Il s'est trouvé, paraît-il, certaines gens pour nous l'adresser. Pardieu! il fallait que ces gens-là fussent bien fous ou bien aveugles. Les gens de lettres, *des industriels*! quand ils ne savent ni ce que gagne la Société dont ils font partie ni quel est son capital?

Des épiciers! mais le dernier des épiciers saurait mieux faire ses affaires.

Et justement, pourquoi une Société est-elle nécessaire, sinon pour se substituer à ces poètes, à ces rêveurs, à ces romanciers, à ces journalistes qui produisent, soit, mais qui ne savent pas exploiter leurs produits?

Mais en résumé, je me bats contre des moulins à vent! Qu'est-ce que cette Société qui a des membres et non des actionnaires? on a voulu organiser une famille. Il est vrai qu'on s'y prend aux cheveux, mais enfin, il y a plus d'une famille ainsi constituée. Les intérêts commerciaux viennent en seconde ligne; avant tout, c'est une famille. Alors, quand les chefs de la famille font une sottise, tous les membres en portent la peine. La Société tout entière est ridicule.

Je vous le demande : quand MM. Péreire font faire quelque démarche à Compiègne ou ailleurs, croyez-vous que les actionnaires du Crédit Mobilier se sentent solidaires de l'acte commis?

Dans la Société des gens de lettres, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, il y a une confusion entre deux ordres de faits parfaitement distincts, la confraternité et les affaires.

Que les hommes de lettres se recherchent, s'aiment, s'entraident, rien de mieux.

Mais qu' alors il existe une société purement commerciale :

Société générale pour favoriser le développement de la littérature en France.

Le but de cette Société étant de publier, au moins de frais possible et avec les plus grands bénéfices probables, les œuvres conçues par les hommes de lettres, que cette Société soit en relation avec les éditeurs et les auteurs, ou, si elle le juge utile, éditée elle-même.

Moi, auteur je dis à la société : Voici une œuvre, voulez-vous mettre à ma disposition le capital nécessaire pour l'éditer?

Un comité de commerçants en librairie examine l'œuvre, dit oui ou non.

Pas d'acception de personnes, pas de sentiment. C'est une affaire. C'est bon, ou du moins l'édition sera fructueuse, nous éditons. Ce peut être un chef-d'œuvre, mais nous ne le croyons pas de *défaite*, allez vous promener, en style administratif.

Je me suis occupé d'affaires industrielles, et j'ai proposé il y a quelques années un plan à la *Société Générale pour favoriser le développement de l'industrie en France.*

Au bout de quelques jours, on m'a renvoyé mon plan, en m'informant que la Société ne jugeait pas opportun de me prêter le concours réclamé.

Mon orgueil n'a pas été le moins du monde froissé; j'ai remis dans mes cartons mon plan que je regarde encore aujourd'hui comme très-pratique; mais je n'ai pas eu l'idée de faire du sentiment et de crier à la Société :

— C'est ainsi que vous aidez les jeunes gens!

J'ai proposé une affaire que je crois bonne. On l'a crue mauvaise. J'ai la satisfaction de croire qu'elle n'a pas été comprise, et j'attends une occasion. Tout est dit.

Qu'il se fonde une société qui fasse de même pour la littérature, qui ait à sa disposition un capital assez fort pour pouvoir faire de la publicité, lancer un grand nombre d'œuvres, c'est tout ce que vous pouvez demander.

On a parlé de fonder une librairie à la Société des gens de lettres, si bien que ce serait nos confrères qui jugeraient nos œuvres. D'où des froissements d'amour-propre, des haines et des éreintements.

Nous voulons parler affaires avec des gens d'affaires.

Et en somme, savez-vous où cela mène? à revenir à l'éditeur ordinaire, purement et simplement.

Je regrette de le dire, mais la production littéraire, n'étant nullement en équilibre avec la consommation et ne pouvant être réglée économiquement, sera toujours soumise à l'exploitation. Je défie qu'on en sorte.

Je conclus, et je doute que ma conclusion satisfasse beaucoup de mes confrères.

L'idée d'une société à la fois confraternelle et commerciale est une chimère-touchante, je le concède pour les pleurards, mais irréalisable.

L'idée d'une société purement confraternelle aboutit aux assemblées tumultueuses semblables à celle de dimanche dernier.

L'idée d'une société purement commerciale ramène à l'éditeur.

D'où cette nécessité :

Une agence de recouvrements pour ceux de nos confrères qui désirent se débarrasser de tout embarras personnel.

Des groupements de quelques individualités sympathiques l'une à l'autre.

Et en fait,

L'individualisme.

Dans la famille littéraire, l'association est impossible, parce que les produits n'ont et ne peuvent avoir une valeur équivalente.

Sur ce, je n'envoie pas ma démission à la société des gens de lettres qui reste pour moi *agence de recouvrements.*

Jules LERMINA.

ÉTINCELLES

L'ordre de l'Immaculée-Conception existe en Espagne.

On prétend que, depuis de nombreuses années déjà, la pudique Isabelle a conféré l'écu de cet Ordre à l'illustre Marfori, et qu'à l'instar de François I^{er} qui voulut être armé chevalier par Bayard, le héros sans peur et sans reproches, elle s'est fait décorer des insignes du même ordre par son héroïque intendant!...

Tout ce que je sais, moi, c'est que l'ordre de l'Immaculée-Conception existe en Espagne.

M. de Bonald, le DOGUE (4) (selon le *Courrier des Alpes*) de l'épiscopat français, a banni l'abbé Valin de la

(1) O coquille, voilà de tes coups!

paroisse du Lissieux et recueilli dans le diocèse de Lyon les jésuites chassés de l'Espagne.

Or, l'abbé Vallin s'est acquis l'estime et l'affection de tous ses anciens paroissiens, et les jésuites sont devenus un objet de haine et de mépris universels.

L'abbé Valin a toujours prêché la justice et la charité, une doctrine de paix et d'amour, et les jésuites, ont enseigné le vol, l'assassinat, la guerre civile; bref, les doctrines les plus subversives et les plus immorales.

La vie de l'abbé Valin est celle d'un homme de bien, et l'histoire des jésuites est un tissu de faits et gestes criminels.

Il est vrai que l'abbé Valin est gallican et les jésuites ultramontains.

C'est sans doute pour ce dernier motif que le Dogue (selon le *Courrier des Alpes*) de l'épiscopat français a banni l'abbé Valin de la paroisse de Lissieux et recueilli dans le diocèse de Lyon les jésuites chassés d'Espagne.

**

En ces jours-ci, on va voir les morts... à quoi bon courir aux cimetières?

Sans compter les *cadavres* d'Espagne, combien de morts dans nos rues et sur nos places!... celui-ci, c'est le squelette d'une intelligence; celle-là, c'est une beauté en putréfaction... ceci, c'est une conscience pourrie; cela, c'est une conviction cadavéreuse... Et toutes ces pensées vendues! tous ces cœurs parjures! toutes ces âmes lâches!... Holà, les fossoyeurs! en voilà de l'ouvrage!...

Pour voir des morts, est-il donc besoin de courir aux cimetières?...

D. B.

LYON

La milice du Pape.

Rassurez-vous, cher imprimeur de mon cœur! je ne viens point discuter, dans le *Refusé*, la légion d'Antibes, ni rien qui se rattache à la brûlante question du pouvoir temporel, car je connais trop les dangers auxquels vous exposerait une parole imprudente, pour me permettre de toucher, même de loin, à la politique. Je veux seulement dire quelques mots d'un petit livre fort drôle et fort amusant, récemment publié sans nom d'auteur, sous ce titre alléchant et curieux :

LA MILICE DU PAPE
dans les maisons d'éducation.

**

Dans ce petit livre, — vu, approuvé et vivement recommandé par l'archevêque de Toulouse, — Pie IX n'est pas appelé le Pape de l'Évangile, mais bien, et cela par deux fois — pages 3 et 12 — le *Pape de l'Immaculée-Conception*, en souvenir, probablement, du dogme nouveau et auquel, bien certainement, l'apôtre Pierre, pas plus que Jésus, n'avait songé. Quoi qu'il en soit, la qualification est précieuse et l'aveu du pieux écrivain anonyme est bon à noter.

Mais ne nous arrêtons pas à ces bagatelles, et poursuivons.

**

Parlant des zouaves pontificaux, — des vrais, de ceux qui égorgèrent les garibaldiens à Mentana, — l'auteur confit en dévotion dit que ces « *magnanimes jeunes hommes* » couraient « *au combat comme à une fête*. »

**

Nous croyons aimer notre patrie tout aussi chaudement que les papalins peuvent aimer leur idole vivante, et nous nous savons prêt à faire le sacrifice de notre vie, si l'on nous fallait, comme jadis nos pères de 92 et de 93, marcher à la frontière pour repousser l'ennemi envahissant le sol national; mais, nous l'avouons humblement, nous irions à ce combat comme à un pénible, à un triste et douloureux devoir, et non pas « *comme à une fête*. » Jamais, — il est vrai que nous n'avons ni l'âme, ni les délicates intuitions d'un dévot — jamais nous ne comprendrions qu'on puisse éprouver une joie quelconque à voir des hommes se ruer les uns sur les autres et se massacrer entre eux, comme des bêtes sauvages.

Le but du petit livre qui nous occupe en ce moment et dont nous conseillons la désopilante lecture à toutes les personnes saines d'esprit, est de créer, sous le titre d'*Œuvre des soldats du Pape*, dans toutes les maisons catholiques d'éducation — séminaires et convents de jeunes filles — une immense armée d'enfants prêts à frapper du glaive les adversaires de la foi.

« Quel enfant — s'écrie avec enthousiasme le pieux racoleur de petits *zouaves* — quel enfant de dix ans ne voudrait être compté parmi ces généreux soldats de Marie et du Pape ! »

— Mais, demanderez-vous avec nous, que peuvent donc faire des soldats de dix ans ? — Beaucoup, s'il faut en croire notre auteur, lequel affirme carrément que l'*OEuvre* en question « met aux mains du plus petit enfant des armes terribles contre les ennemis de l'Eglise. »

Or, savez-vous quelles sont ces armes si terribles ? Devinez, si vous pouvez. Vous ne pouvez pas ? Eh bien, je vais vous le dire... C'est la prière !... Ceux qui ont parlé des miracles de saint Chassépot ont été abusés par leurs sens physiques : il n'a pas été tiré un seul coup de fusil à Mentana, et ce sont uniquement les *Oremus* des soldats de M. de Charette qui ont mitraillé les Garibaldiens ! — Qu'on se le dise.

Mais allons plus avant dans la lecture de notre petit livre et voyons en quoi consiste, pour un enfant, l'enrôlement dans les *Zouaves Pontificaux*. N'oubliez pas, je vous prie en passant, que l'*OEuvre des Soldats du Pape* — qui doit sa création première aux élèves d'une maison du Sacré-Cœur et aux nombreuses enfants des écoles dirigées par des religieuses de l'Immaculée Conception — n'oubliez pas, dis-je, que l'*OEuvre des Soldats du Pape* fait également appel au dévouement des deux sexes, c'est-à-dire qu'elle institue ainsi des petits zouaves et des petites *zouaves*, ce qui, à l'occasion, permettra à la pieuse milice de partir en guerre assez gaiement. Mais c'est là un léger détail, dont nous n'avons pas à nous préoccuper.

L'enfant, qui veut entrer dans la milice papale, doit souscrire un engagement ainsi conçu :

« Je m'engage — pour trois mois, six mois ou un an — le temps est facultatif — dans les *zouaves Pontificaux*. »

Par le fait même de son engagement, l'enfant s'oblige sur l'honneur... L'honneur et le serment d'un enfant de dix ans ! alors que tant d'hommes...

Donc, l'enfant s'oblige, sur l'honneur :

« 1^o A offrir, chaque jour, à Dieu, pour le triomphe de la cause du Pape, — ici, je copie textuellement les conditions de l'engagement — une heure de silence, au moins ;

« 2^o A offrir à Dieu, chaque jour, pour le même objet, une heure de travail, au moins ;

« 3^o A passer, chaque jour, une récréation parfaite ;

« 4^o A communier, chaque dimanche, pour le Pape. »

A cet endroit du livre se trouve une annotation disant ceci :

« Les enfants qui n'ont pas encore fait la première communion devront, chaque dimanche, communier spirituellement. Il suffira, pour cela, de répéter dix fois cette belle parole de saint Jean : Venez, Seigneur Jésus, venez ! »

Par prudence, je m'abstiens ici de tout commentaire, mais je te le demande, à toi, ô Voltaire ! qu'aurais-tu dit en pareil cas ?..

Terminons la présente analyse par une dernière et très-édifiante citation.

« L'enfant qui ne voudrait pas communier chaque dimanche — reprend notre auteur anonyme, après avoir indiqué les conditions d'une *récréation parfaite* — ne pourrait être admis dans le corps des *zouaves* ; mais il aura le droit d'être enrôlé dans les *Légionnaires*, s'il accomplit les trois premières conditions, et s'engage à communier, pour le Saint-Père, au moins deux fois par mois.

Oh ! pères et mères qui frappez aux portes des séminaires ou des couvents, est-ce donc pour qu'on enseigne de semblables choses à vos enfants que vous déliez les cordons de vos bourses ? Et croyez-vous que ce soit en se livrant à ces exercices militaires d'un nouveau genre que vos fils apprendront à devenir des hommes de progrès et vos filles des femmes dignes du XIX^e siècle ? Réfléchissez-y sérieusement, et prenez bien garde à ce que vous faites : vous pourriez, plus tard, avoir à vous repentir de votre conduite présente.

Vous voici prévenus : à vous, maintenant, d'aviser sagement, si vous en êtes capables.

Ad. ROYANNEZ.

A BATONS ROMPUS

Les marchands de contremarques du paradis.

La réclame industrielle a parfois de bien jolies audaces, mais il faut reconnaître qu'elle n'est qu'une timide et modeste pensionnaire à côté de la réclame éhontée que ne craint pas de faire, parfois, le mercantilisme religieux.

Je n'en veux qu'une preuve et c'est assez — *Ab uno disce omnes*.

Un monsieur qui a compris tout ce qu'il peut y avoir d'avantageux pour sa caisse à battre monnaie avec les terreurs et la crédulité des âmes simples et timorées, fait en ce moment distribuer au public, chez un marchand de tabac de Lyon, — Frantz vous en a dit quelques mots il y a quinze jours, — un prospectus à effet où, entre autres jolies choses, on voit flamboyer ces lignes remarquables :

« Le feu de l'enfer agit comme un instrument vivant et intelligent de la colère divine. La vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher des damnés seront pénétrés par les souffrances les plus cruelles... »

Et plus loin :

« Le moyen *infaillible* pour en être préservé est de lire tous les jours de sa vie un chapitre de l'incomparable, inestimable ouvrage « CITE DE DIEU » par S. d'Agreda. »

« Imprimerie... rue... n°... »

Le « O vertu, tu n'es qu'un mot » est aujourd'hui un fait accompli puisque la lecture (lisez : l'achat) du livre de S. d'Agreda en tient lieu.

Ainsi, voilà qui est bien convenu : la lecture quotidienne d'un chapitre de la CITE DE DIEU est un préservatif *INFAILLIBLE* — facile à prendre en secret, même en voyage, contre les tortures de l'enfer, un moyen certain, commode et bon marché d'aller en paradis tout droit.

C'est comme qui dirait un billet de première classe, à prix réduit, pour le ciel — avec garantie pour les déraillements.

Pratiquez donc à votre aise, bons mortels, la calomnie, la concussion, la délation, le vol, le parjure, le viol, l'adultère et l'assassinat ; — si c'est votre plaisir, faut pas vous retenir, — pourvu que vous lisiez chaque jour, avant votre dîner, en guise d'absinthe, un chapitre de la CITE DE DIEU — que vous aurez préalablement achetée chez... rue... n°... — vous pouvez dormir sur vos deux oreilles et attendre la mort avec tout le calme d'une conscience pure, les flammes de l'enfer ne vous atteindront pas ; elles rôti-ront les imprudents qui se seront contentés de vivre honnêtement, sans porter leur argent au vertueux éditeur de l'ouvrage de S. d'Agreda, pendant que vous jouirez en paix, dans le ciel, de la prime accordée aux heureux souscripteurs de la CITE DE DIEU.

Arrière, marchands de contremarques du paradis, votre mercantilisme stupide et honteux ne nous inspire que mépris et dédain.

Choses et autres.

Nos gracieuses parisiennes continuent de pérorer à la salle de la Redoute, sur ce qu'elles appellent « la revendication de leurs droits. »

Ces dames, malgré cela, ne sont ni redoutables, ni redoutées.

Deux cabotins discutaient violemment hier, au café de Suède.

L'un d'eux, taillé comme Hercule, se leva tout à coup et, d'un ton furieux, s'écria :

— Je ne sais ce qui me retient de t'assommer ?

— Eh ! cher, dit l'autre, tu ne fais que cela depuis une heure.

Paul Foucher, paraît-il, devient de plus en plus myope.

Cela est incroyable et, pourtant, cela est.

Craignant de perdre entièrement la vue, Foucher consulta plusieurs médecins qui, tous, s'accordèrent à trouver la chose grave et le mal incurable.

Avant-hier enfin, en désespoir de cause, Foucher se rendit chez le plus célèbre de nos oculistes.

Après un attentif examen, celui-ci lui dit :

— Tranquillisez-vous, cela n'est rien.

— Hum ! ce n'est pas ce disent ces messieurs de la Faculté.

— Je vous jure qu'à mes yeux cela n'a rien d'inquiétant.

— A vos yeux, c'est possible, s'écria Foucher, mais aux miens !

L'argot parisien subit de fréquentes modifications.

Ainsi, aujourd'hui, dans le grand monde des chevaliers du col cassé, on ne traduit plus « je m'en vais » par « je me la brise » ou « je me déguise en cerf » mais bien par ces mots expressifs :

« Je me pousse mon vélocipède. »

Je lis dans le courrier de Madrid, de M. Angel de Miranda, au *Gaulois* :

« On annonce un nouveau manifeste d'Isabelle de Bourbon. Un autre coup d'épée dans l'eau. »

Sapristi ! Pourvu que Marfiori ne soit pas blessé !

On se plaint toujours beaucoup du prix élevé des huitres.

Avec cela que les « crevettes » sont bon marché !

L'un de ces derniers soirs, il faisait, on le sait, un temps horrible.

Monsieur attendait un ami qui devait venir le prendre et avec qui il devait sortir.

Madame brodait.

L'ami arrive et dit :

— Oh ! mes enfants, quel temps ! Il vente à décorner un bœuf !

Madame se retourne vers son mari et naïvement :

Tu entends, mon ami, je t'en prie, ne sors pas.

Il y a à Paris :
La rue Lamartine.
Lamartine est vivant.
La rue Rossini.
Rossini est vivant.
La rue Auber.
Auber est vivant.

La rue Halévy.
Halévy est vivant.
Le boulevard Haussmann.
Haussmann est vivant.
Il n'est donc pas nécessaire d'être mort pour donner son nom à une rue.
Pourquoi, alors, ne donne-t-on à aucune rue de Paris le nom de VICTOR HUGO ?
Cet immense génie littéraire,
Ce sublime poète qui s'appelle Victor Hugo, n'est-il donc pas tout aussi digne que M. Haussmann d'être le parrain d'un boulevard ?

Je trouve dans un journal politique parisien une assez jolie coquille :

« Les mutilations ministérielles annoncées n'auront qu'une signification pacifique. »

Il est clair que « mutilations » est là au lieu de « mutations. »

Oh ! les imprimeurs !

Ce n'est point d'eux que l'on peut dire : qu'ils ne donnent pas leurs coquilles. »

Notre ami Horace Bertin termine sa troisième « Lettre à Charlotte » dans les *Tablettes de Marseille*, par ce post-scriptum :

« — Une mauvaise nouvelle à t'apprendre. Le badi-nage que je t'écris, chaque semaine, est de nature, paraît-il, à mettre en danger les jours de notre petite feuille. Aussi bien, ne me garde point rancune si, désormais, tu ne reçois plus de lettres de moi. »

Charlotte et les lecteurs du journal de notre excellent confrère regretteront vivement l'interruption de l'intéressante série de lettres qu'il avait commencée.

Nous sommes toujours, en France, comme du temps de Beaumarchais ; pourvu que l'on ne parle absolument de rien, on peut écrire absolument sur tout.

Sous l'inspection... etc.

M. Armand Gouzien clôt toujours son « *Esprit des autres* » dans le *Gaulois* par des mots de la fin très-réussis, qui sont bien de son esprit à lui.

Empruntons-en un.

On peut prendre au hasard, ils sont tous jolis :

« J'ai rencontré X... en tenue de très-grand deuil.

« — Eh ! mon Dieu ! cher ami, qui donc avez-vous perdu ?

« — Moi ? je n'ai rien perdu ; c'est que je suis veuf. »

Il nous arrive de Pau une étrange nouvelle que nous reproduisons sous toutes réserves :

On dit que Marfiori, désespéré par les attaques continuelles dont il est, de toutes parts, l'objet, aurait prié l'ex-reine Isabelle de vouloir bien liquider sa position.

Sur le refus de sa souveraine, le célèbre intendant, accablé de honte, se serait, paraît-il, jeté dans le Gave.

Don François d'Assises, malgré tous ses efforts, n'aurait pu l'empêcher.

Jules PELPEL.

SILHOUETTES MUSICALES

(2^e série, n° 7).

Y....,

Sous-chef de la chorale LES FILS DES TROUVÈRES.

« Quand les orphéons vont à l'exercice,
« Pleins d'un noble ardeur font les admirer,
« Y s'embrassent d'abord leur âme et leur vice ;
« Puis, sans murmurer,
« A l'école ils vont manœuvrer !
(PHILIBERT-BURANI.)

AU PHYSIQUE :

Bel homme. — Se tenant très-droit. — Air grave. — Gardant toujours son décorum. — Poil noir, vrai jais. — Teint bistré. — Mise sévère. — Un peu gourmé. — A passé ses cinq lustres.

EN MUSIQUE :

Solfie passablement. — Dirige avec goût. — Chante des solos dans les concerts de sa société, sans se départir toutefois de sa gravité ordinaire. — A un coup de baguette plein d'avenir...

DANS LE MONDE :

Est Instituteur de son état. — Fait de la musique pour se distraire. — N'est ni fumeur, ni buveur. — A lu sur la tombe de son président Peronnet un discours en vers dont il a enfanté les rimes à lui seul !... — Jouit de l'estime de sa Société et du respect de ses concitoyens. — doute que sa silhouette, vu son air de médecin d'hôpital, puisse jamais déridier quelqu'un. N'a pas tort de ce côté-là.

A d'autres,
L'ACCEPTÉ.

LA CAROTTE DE FIGARO

M. 9,900, comme dirait Commerson, — un autre compère que je vous présenterai quelque jour, — vient de lancer les premiers numéros du *Diable à Quatre*. Il m'a

pris fantaisie de lire sa tartine première... et j'ai été indigné.

Eh ! quoi ! M. de Villemessant, vous osez parler en termes pareils de l'exilé qui a rempli votre caisse de pièces d'or, pendant que, forcé de fuir la France, il se réfugiait en Belgique, loin de ses amis, de son enfant, pour continuer l'œuvre courageuse qu'il a entreprise... et dont seul vous avez profité !

Ve victis ! criez-vous. Ah ! sa violence n'aurait eu pour causes que sa paresse et sa distraction ? Vous feignez de l'embrasser pour mieux l'étouffer.

La ficelle, cette fois, est trop grossière, et déjà Léon de Maroneur en a tiré le bout dans l'*ANTI Diable à Quatre*. Vous êtes homme d'affaires habile, soit ; mais vous n'êtes que cela.

Et la preuve ?

D'abord pourquoi, profitant des registres que retient votre associé Dumont, avez-vous offert aux abonnés de la *Lanterne* de leur servir votre journal ? La *Lanterne* a-t-elle été supprimée ? Ne paraît-elle plus ? Renvoyez donc à Rochefort les bandes de ses abonnés ; ce serait digne, pour ne pas dire plus.

A vous entendre, Rochefort ne serait qu'un grand enfant, incapable de toute occupation sérieuse. Et voilà l'homme dont vous voulez faire un député d'opposition ?

Je n'ai nullement la prétention de défendre Rochefort contre vos coups de griffes dissimulés. Il s'en chargera — à moins qu'il ne dédaigne vos attaques, tout comme le lion de la fable de La Fontaine.

Page 36. — « Il arrive quelquefois qu'un journal littéraire se concède gratuitement les droits que nous achetons à raison de cinq centimes par exemplaire tiré. Il est vrai que ce journal brûle tous les jours un grain d'encens devant l'autel du gouvernement, et qu'en considération de cette redevance régulièrement servie, on ne l'inquiète pas. ET POURTANT on a supprimé mon *Evénement*. »

Je me contente d'enregistrer l'aveu, pour arriver plus vite à la triste comédie qui clôt dignement votre premier numéro. et on vous voit donner la réplique à Veillot. Que ne lavez-vous votre lingale en famille ? Pourquoi tenez-vous à mettre le public au courant de vos petites affaires d'intérieur, qui ne sont pas toujours propres.

Ainsi, vous dites du nommé Drummond, qu'il était affilié à la bande des diffamateurs (Marchal et le comte de Stamirowski), qu'il se vaudrait dans cette bonne infecte, etc., etc.

Or, cet Edouard Drummond écrit dans la *Chronique illustrée* (ou *Petit Figaro illustré*), dirigé par Alfred d'Aunay, un de vos rédacteurs du *Figaro*. Vous ne pouvez l'ignorer, et vous avez certainement demandé à d'Aunay l'explication de ce qu'il écrivait, le dimanche 4 octobre, numéro 8, en présentant ce nouveau collaborateur à ses lecteurs, sous le pseudonyme de *duc d'Aleria* :

« Quel est-il ? je serais bien embarrassé de vous le dire. »

Je le crois. Et je vous apprendrai, en outre, que ce même Drummond, Marsilly, duc d'Aleria, n'est plus au nombre des collaborateurs de l'*Année illustrée*. J'en félicite M. Laurent Lapp et, mon estimé confrère Edouard Siebecker. Car il n'est pas drôle d'être coudoyé chaque semaine par un rédacteur de l'*Inflexible*.

Et comment Drummond ose-t-il le nier, puisque le tribunal correctionnel vient de le condamner à 25 FRANCS d'amende pour avoir tiré, en pleine rue de Paris, un coup de pistolet sur M. Lavigne, et plusieurs de nos amis. Or ce jour-là, n'était-il pas en compagnie du Polonais et du vertueux Marchal, qui a assuré à la septième chambre avoir reconnu plusieurs agents de la sûreté, et avoir été protégé par eux seuls, contre ceux qui l'avaient assassiné (sic).

Et maintenant, assez. Mijotez vos spéculations, M. de Villemessant, le public vous juge, non d'après les infâmes calomnies émanées de la rue de Jérusalem, mais par vos actes, vos écrits. Vous avez ri assez longtemps de sa bêtise — et vous avez bien fait. — Mais aujourd'hui vous vous remuez dans le vide ; sa confiance n'est plus, il s'est inquiété, il a cherché... et il a découvert.

H. VERLET.

LA SEMAINE

Rectification n° 1.

M. A. Duvand nous affirme qu'il n'est pas vrai que la *Vie Lyonnaise* ait été fondée par les Jésuites.

Le journal susdit a été fondé par MM. Fournier et Duvand.....

Rectification n° 2.

Le *Grognon*, par l'organe de sa rédaction, repousse toute alliance avec Saint-Ignace et Cie, et fait sa profession de foi.

C'est du bon sens, et il doit être cru sur parole. Un de moins dans la confrérie.

A quand les autres ?.....

J. S. G.

On nous apprend que BERTHELIER, l'artiste aimé du public, le comique excentrique de franc aloi qu'on connaît, va chanter prochainement à Paris :

La chanson de Guignol

en vieux langage lyonnais ; paroles de notre collaborateur *Barrillot*, musique de *Marc Burty* : deux de nos compatriotes.

L'éditeur Veillot vient de mettre sous presse cette cocasserie de notre crû qui ne peut manquer d'être goûtée à Lyon où les fanatiques de Guignol s'appellent légion, surtout si Berthelier lui-même vient nous en offrir la primeur.

On nous annonce la mort d'un des rudes athlètes des arènes françaises, un de ces colosses dont Rossignol-Rollin nous fait annuellement une ou deux exhibitions.

C'était un des types du genre quant à la charpente académique, mais aussi l'archétype de l'ignorance et de l'entêtement. Tout cela dans une peau d'homme du plus solide tissu.

— Bah ! dit... *Chose*, c'est encore une belle ruine qui pourra figurer avantageusement au musée Campana.

— Pourquoi, objecta... *Machin*, qui ne brille pas par l'esprit d'à-propos.

— Chose répliqua: Parbleu! parce que c'était un hercule-âne-homme!

Une épithète qui ne manque pas d'originalité; elle a été recueillie dans le cimetière de L..., chef-lieu du canton du département de l'Ain:

Ci git

Nicole J... décédée le... à l'âge de 88 ans.

« Pleine de grâce et de vertu

« Sa vie fut toute consacrée aux œuvres pies.

VIVE LA VIRGINITÉ!

Au camp de Sathonay:

Il est minuit. Soudain, dans une chambrée se fait entendre un de ces bruits dont a tant parlé le divin Rabelais de pantagruelique mémoire.

Grand émoi! le sergent se redresse furieux:

— Quel est donc le *salope* qui vient de prendre la parole sans y avoir été préalablement autorisé? grogne-t-il avec colère:

Personne ne répond. Le sergent, après un moment:

— Que je soupçonne le fusilier Landremol de cette interruption intempestive?

— Ce n'est pas moi, *sergent*!... qu'on me fouille!

— Subrepticement que vous ferez quatre jours de salle de police pour avoir *blagué* votre supérieur.

— Allons-nous au casino, Adèle?
— Non, mon chéri!
— Pourquoi donc, Chaillier chante?
— C'est précisément à cause de cela, chaque fois que je le vois, il me donne... des envies...
— Tu sais, s'il allait avoir une bosse!

Le pieux poteau de la place Impériale, côté nord, ne pouvant plus suffire à la piété des fidèles, l'Administration, qui professe le plus grand respect pour nos plaisirs (style d'Herblay) vient d'en faire placer un semblable au côté sud.

La foule qui se presse autour de ces deux cruciformes est immense. On réclame instantanément quelques bénitiers!

Pour paraître en librairie, très-prochainement:
De l'influence des sergents de ville sur les maladies de la pomme de terre, par Louis Veuillot.

Précédé d'une notice par le padre Claret.
Le R. P. Claret ayant beaucoup étudié cette question et ayant vu fleurir maintes et maintes fois la truffe, cette notice ne peut manquer d'être très-intéressante.

Victor MAUGIS.

LES BOULEVARDS

L'autre soir, sur la petite scène du petit théâtre d'A-lais, un acteur s'imagina de singer un habitant de la ville, boiteux de naissance. Pour ce fait, l'acteur coupable est condamné à cinq francs de dommages et intérêts.

Il y a trois mois, le sieur Marchal ayant traité Albert Wolff de *canaille*, de *filé*, etc., etc., a été condamné à un franc de dommages et intérêts. Selon la loi: ridiculiser le physique d'un individu est plus coupable que de traîner son honneur dans la boue!

C'est entendu et dorénavant nous saurons à quoi nous en tenir. Ah! nos ennemis borgnes, boiteux, goitreux ou manchots, gare à vous! Au lieu de vous rappeler vos infirmités, nous vous traiterons de voleurs. Total: quatre francs de bénéfice pour nous.

Feuilleton du Refusé

N° 47.

LES DRAMES DE LYON

ROMAN INÉDIT

PREMIÈRE PARTIE

LEN

ACCUSÉS D'AVRIL

(1834)

Par UN OUBLIÉ

LAGRANGE. — L'arrêt que la cour a rendu hier nous force à protester sur-le-champ. Nous devons nous élever contre la marche qu'on paraît vouloir donner aux débats. Nous protestons!

LES ACCUSÉS EN MASSE. — Oui! oui! nous protestons!

Les membres du ministère public se lèvent et s'adressent à la cour; mais la voix du procureur-général, non plus que celle de ses assesseurs, ne peut se faire entendre distinctement.

Un officier de la garde municipale, sans avoir reçu aucun ordre à cet égard, se lève au milieu des accusés en criant: « Faites silence! on vous ordonne le silence! »

Le tumulte, qui depuis quelques instants allait toujours croissant, éclate ici avec une nouvelle force, les pairs mêlent leurs cris à ceux des huissiers et cherchent en vain à étouffer les énergiques protestations des accusés.

Un de mes amis, journaliste à... Tombouctou, m'adresse le petit imprimé suivant qui lui a été envoyé dans le numéro 2 du *Diable à quatre*:

« Nous recevons le deuxième numéro du *Diable à quatre*. Il est entièrement rédigé par M. Edouard Lockroy et marque une étape de plus dans la voie du succès.

« Prière d'insérer. »

Cette petite réclame, émanant de la direction du journal, m'a bien fait rire. Il est probable que tous les journaux de province et de l'étranger en ont reçu un semblable. Quelques-uns l'ont reproduite sans en changer une ligne, d'autres l'ont contrefaite, je l'ai vue dans plusieurs.

Eh! bien malgré l'estime que j'ai pour le talent d'Edouard Lockroy, malgré la réclame imprimée, malgré tout le diable et son train, le numéro mis en vente à Paris samedi soir, moyennant cinquante centimes, ne vaut pas deux sous — prix fort.

Et pour que personne n'en ignore, dans ce siècle d'incrédulité, je tiens la petite réclame imprimée et le nom de trois ou quatre journaux copistes serviles — à la disposition des amateurs.

M. X... professeur d'allemand dans je ne sais quelle ville du Midi, vient de passer avec avancement au collège de Vannes. Un journal normand, qui reproduit ce fait, croit devoir ajouter:

Ne pas oublier que M. X... est notre compatriote. Ne l'oublions pas en effet. Serait-ce depuis Sadowa que les collèges de France recrutent leurs professeurs d'allemand en Normandie? Allons je ne désespère pas de voir Marfori professer l'auvergnat à Carpentras.

Il paraît que les Espagnols... le duc de Montpensier...etc. Remarquez que je ne parle pas politique.... Certaines maladies sont héréditaires.... que dites-vous de cette envie, ce besoin, cette soif, qui s'appelle régner et dont certains hommes sont le jouet pendant leur existence tout entière? Comment! vous avez vu 1848, et Louis-Philippe, votre père; vous voyez 1868, et Isabelle, malgré cela vous osez aspirer.

Si j'ai parlé politique, je veux bien qu'on me sainte-Pélagie!

Vous connaissez cette découverte, vraie ou fausse, dont les journaux de chaque jour reproduisent la nouvelle. On peut tuer tous les animaux connus en leur insufflant de l'air dans les yeux. Naturellement il faut que cet air soit corrompu. Mais comment peut-on aspirer de l'air vicié sans danger, comment cet air en contact avec les muqueuses ne fait-il pas tomber celui qui l'absorbe le premier? Le récit de la découverte, je devrais dire la légende, ne le dit pas.

Dans tout cela je vois une chose palpable, certaine, évidente: Il n'y a pas de découverte. Ce sont les marchands de lunettes qui ont envoyé aux journaux cette petite réclame. Qu'on les arrête tous.

Vous connaissez peut-être celle-là, mais elle est toujours bonne:

M.... entre dans un restaurant au moment où le garçon sortait de la cuisine un plat de poisson à la main et criait: Enlevez le maquereau! Aussitôt M.... se dresse, brandit sa canne et d'une voix de Stentor: Le premier qui me touche!!!

Finissons-en avec les mots à la Caux.... que dis-je, finissons.... *Figaro* y revient cette semaine et chaque fois que *Figaro* y reviendra, nous le suivrons. Pour ce faire il n'y a qu'à ouvrir le dictionnaire et chercher un mot à la terminaison *cot*. Exemple:

— Sapristi, dit le marquis, il pleut et je voulais faire une promenade en calèche.

— Que veux-tu? lui répond la marquise, c'est tant

M. CHEGARAY, avocat-général. — C'est une tyrannie qu'on exerce contre nous.

LAGRANGE. — Il n'y a de tyrans que vous. Votre arrêt est un déni de justice... Vous ne l'exécutez que par la force; nous ne nous y soumettrons jamais de notre propre volonté; vous pouvez nous condamner, mais nous juger, jamais! (L'agitation est à son comble.)

CAVAINAC, dominant le bruit. — Je demande la parole au nom des accusés de Paris; j'ai un devoir à remplir et je le remplirai.

LES ACCUSÉS. — Parlez, Cavaignac. Parlez!

En même temps tous les accusés de Paris, de Lunéville et presque tous ceux de Lyon se lèvent spontanément; les gardes municipaux se lèvent aussi; les pairs paraissent indécis. Le président se consulte avec le grand-référendaire et M. de Bastard, vice-président.

LE PRÉSIDENT. — Huissiers, faites asseoir tout le monde. Personne ici n'a la parole.

CAVAINAC, d'une voix énergique et avec dignité. — M. le président, j'ai reçu une mission des accusés de Paris. Je désire la remplir; je la remplirai; j'insiste pour être entendu.

LE PRÉSIDENT, d'une voix faible et indécise. — Les accusés ne peuvent prendre la parole qu'après l'avoir obtenue. Cela est indispensable au bon ordre.

LE PROCUREUR-GÉNÉRAL. — M. le président ayant déclaré aux accusés qu'ils n'auraient la parole que quand ils l'auraient obtenue, il ne suffisait pas de la demander, il fallait encore que la permission fût accordée. L'ordre qui doit être suivi a été troublé par plusieurs accusés, il faut qu'à cet égard la loi soit exécutée. Je déclare que si le trouble se renouvelle, je conclurai à l'application des peines prononcées par la loi.

LES ACCUSÉS, d'une voix unanime. — Concluez contre nous tous! condamnez-nous sans nous entendre.

MARTIN. — Nous devons, je le répète, faire préalablement une déclaration qui nous fera une position particulière dans le débat.

LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole.

pis, Caux! (Tempico, Mexique, pour les Français qui n'ont pas fait l'expédition.)

J'ai fait une remarque c'est que les articles de M. Armand Gouzien du *Gaulois* perdent beaucoup depuis qu'il n'emprunte plus rien au *Refusé*. — Sans fautille!

Des gamins s'amuse à jeter des pierres plates sur la Seine pour faire des ricochets. Un farceur passe

— Avec les gamins, il faut toujours que la pierre aille!

Emile LAMBRY.

A cette heure, cinq ou six Coquillard se sont déjà reconnus dans le dernier « Poteau » du *Refusé*.

Mais aussi, il est vrai que nous n'avions désigné personne.

Oh! la vie privée, la vie privée!

LA FATALITÉ!

Un journal reproduisait dernièrement des calculs prophétiques extrêmement bizarres sur la famille des Bourbons.

Il existe, paraît-il, un rapport fatal entre la naissance d'un prince et son élévation à la dignité suprême.

En ajoutant à la date de l'avènement d'un roi de France, la somme des chiffres qui composent la date de sa naissance, on obtient inévitablement la fin du règne.

Si le roi est marié, le calcul fait sur la naissance de la reine produit un résultat absolument identique.

Et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est que l'opération établie avec l'époque du mariage des deux majestés, donne impitoyablement la même date fatidique.

Louis-Philippe est né en 1773.

Avènement: 1830

1
7
7
3
naissance
1848

La reine Marie-Amélie est née en 1782.

Avènement: 1830

1
7
8
2
naissance
1848

Leur mariage eut lieu en 1809.

Avènement: 1830

1
8
0
9
mariage
1848

Fin du règne de Louis-Philippe:

1848.

Etrange! Etrange! Etrange!

BEAUNE. — Si vous nous refusez la parole, nous déclarerons n'être pas défendus et nous protesterons contre tout ce qui sera fait.

LE PRÉSIDENT. — Je vous dis que vous n'avez pas la parole.

Martin, Beaune se lèvent en même temps et paraissent émus, les huissiers s'approchent d'eux, et les engagent à s'asseoir. L'agitation va croissant parmi les accusés.

CAVAINAC, avec force. — Je suis chargé de prendre la parole au nom des accusés de Paris. Je demande à être entendu.

BEAUNE. — Je proteste contre l'arrêt que vous avez rendu hier.

LE PRÉSIDENT. — Je répète aux accusés qu'avant tout l'acte d'accusation doit être lu.

MARTIN. — Cependamment, M. le président, nous avions à dire..

LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole.

MARTIN. — Mais avant de nous condamner vous devez nous entendre.

LE PRÉSIDENT. — Vous serez entendus quand il en sera temps.

MARTIN. — Vous refusez de nous entendre! (Vive agitation.)

LE PRÉSIDENT. — Vous devez vous soumettre aux formes établies par la loi.

Le tumulte augmente par degré; plusieurs accusés se lèvent et demandent la parole; d'un autre côté quelques pairs invitent avec vivacité le président à faire respecter sa volonté et à imposer silence aux accusés.

BEAUNE. — Nous sommes chargés de protester contre l'arrêt rendu hier comme contraire à la défense. Nous sommes obligés de le constater avant que l'on passe outre aux débats.

LE PRÉSIDENT, avec une irritation marquée. — Vous n'avez pas la parole.

MARTIN, debout. — Nous étions à l'étranger lorsque nous apprîmes...

LE PRÉSIDENT. — Huissiers, faites asseoir l'accusé. BEAUNE, se levant. — Est-ce là votre justice? nous

EN MANCHES DE CHEMISE

Homélie d'un cacochyme amoureux.

Ceci est un hors-d'œuvre. C'est du piment macéré dans de l'acide prussique, dont la propriété spéciale est de se rendre directement au pôle positif ces esprits dépravés de notre époque.

Lecteurs, vous voilà prévenus et je suis en règle avec ma conscience.

J'ajoute, — afin que les âmes pudibondes et les natures délicates ne puissent pas m'adresser leur blâme, sous prétexte de surprise, — j'ajoute, dis-je, que la mère n'en doit pas permettre la lecture à sa fille, pas plus que le prétendu à sa fiancée. Il y aurait danger de mort morale... C'est du poison! du vrai poison... pour l'innocence.

Et maintenant, les forts, les bronzés, les blasés, dégustez et savourez avec délectation.

Allons, bon! voilà que mon préambule, introduit intentionnellement comme un préservatif, va diamétralement contre le but proposé. Il produit l'effet d'un apéritif de premier ordre, et la curiosité aiguillonnant la gourmandise de mes lecteurs, tous se disposent à dévorer avec sensualité ce fruit défendu.

Halte-là, avanglés, il en est temps encore; et si, malgré mes prudentes avertissements, vous passez outre, c'est que vous ne valez pas mieux que moi, et... ma foi, adieu que pourra, JE FAIS MON PILATE!

C'était il y a quelques nuits.

Un banquet pantagruelique réunissait l'élite de nos petits crevés, accouplés d'autant de crevettes de la première catégorie. Au milieu de cet aréopage de la débauche s'était glissé un vieillard. Sa présence, justifiée par ses écus, lui donnait droit au chapitre; mais elle jetait une certaine gêne et faisait quelque peu froid au milieu de toute cette jeunesse.

Le premier service s'avalait sans encombre, mais au dessert la vue de cette caducité, chauve et édentée, stimula l'esprit bête des jeunes qui se sentaient mal à l'aise en compagnie orgiaque avec un cacochyme leur rappelant un peu trop feu leur grand-papa.

L'un des petits crevés, enhardi par l'absorption à jet continu d'une foudrille de verres de champagne, s'avisa de trouver ridicule qu'un vieux barbon osât vouloir jouer au Don Juan.

Le bonhomme sourit et haussa les épaules avec ironie.

Ce fut le signal d'une bordée de quolibets puisés aux sources du plus mauvais goût possible.

La sourde colère qui couvait dans le cerveau du vieux coquillard éclata comme une bombe. Il se redressa du mieux qu'il put sur ses ruines, l'œil émerillonné, la lèvre baveuse et tonna comme un carme en chaire.

— Corbleu, Messieurs, je vous admire, et la guerre déloyale que vous faites en ma personne aux vieillards amoureux prouve d'abord un fait: c'est que vous redoutez leur concurrence sur le marché de la Paphos moderne. Si vous savez ravager les fleurs de ce jardin de Vénus, vous ne savez pas, comme les vieux, rendre à la déesse le culte délicat auquel elle a tant de droits... J'en prends à témoin ces dames: Vous êtes les gaspilleurs de l'amour, quand vous n'en êtes pas les grossiers belluaires distributeurs de la curée. Nous, au contraire, nous brûlons la myrrhe et l'encens en pontifes raffinés que nous sommes.

Et, pour ne parler que de moi, que vous prenez si sottement à partie, ne vous y trompez pas, l'enveloppe est seule ratatinée; le corps un peu démolé, mais le cœur! Le cœur est vivace comme à vingt ans et sa sève ardente le fait fleurir comme aux beaux jours lorsque le rayon d'un œil féminin vient le réchauffer de ses effluves magnétiques.

Ah! vous ricaniez, et ce langage imagé est de l'hé-

avons une position à prendre dans le débat, et vous nous refusez la parole.

LE PRÉSIDENT. — Je vous répète que vous serez entendus, mais seulement après la lecture de l'acte d'accusation et de l'arrêt de renvoi. Après ces formalités, vous pourrez faire vos protestations et vos réserves.

M. Frank-Carré, avocat-général, donne des ordres aux gardes municipaux; ceux-ci paraissent ne pas les comprendre. — L'agitation la plus vive règne dans l'assemblée.

Cavaignac se lève de nouveau et se dispose à parler. LES ACCUSÉS EN MASSE. — Parlez, Cavaignac; parlez, Cavaignac.

M. PLOUGOULM, substitut du procureur-général. — Je demande qu'on fasse asseoir l'accusé Cavaignac.

LE PRÉSIDENT. — Gardes municipaux, faites asseoir l'accusé Cavaignac.

CAVAINAC. — Je proteste contre cette violence. LES ACCUSÉS, se levant en masse. — Nous protégeons tous! tous!

LE PRÉSIDENT, avec force. — Gardes municipaux, faites asseoir les accusés.

Les gardes municipaux, obéissant aux injonctions répétées du parquet et du président, s'efforcent, d'un air indécis, de faire asseoir les accusés.

CAVAINAC. — Au nom des accusés de Paris, je demande la parole. J'ai un devoir à remplir.

M. CHEGARAY, se levant. — Il y a un certain nombre d'accusés qui nous respectent, la violence exercée par la majorité est un scandale.

CAVAINAC. — C'est vous qui faites de la violence.

M. PLOUGOULM. — Je demande de nouveau qu'on fasse asseoir l'accusé Cavaignac.

LE PRÉSIDENT. — Faites asseoir l'accusé Cavaignac.

CAVAINAC, s'adressant au procureur-général. — Prenez-vous des conclusions contre moi?

(La suite au prochain numéro.)

breu pour vos intelligences obtuses. Eh bien, je vais mettre mes expressions à la hauteur de vos esprits fourbus.

Quand un regard de jolie femme lance en chatoyant l'étincelle veloutée du feu qu'il recèle sur ma pupille dilatée, mon cerveau entre en ébullition et mon imagination s'élève au paroxysme de l'exaltation. Alors mes nerfs se distendent, mes rhumatismes disparaissent comme par enchantement... je me crois l'Antinoüs ! Qu'au milieu d'une des atroces crises de mon asthme un baiser d'une bouche gracieuse vienne effleurer ma lèvre, il me semble qu'un moelleux cataplasme vient emollier mon cœur !

Comment ! ne puis-je avoir, quoique grand-père, comme vous, adolescents imberbes, un cœur et des yeux ?... Et, je le dis sans vergogne : L'amour est un polichinelle qui s'est logé dans mon cerveau. Le difforme personnage y danse une saboterie infernale et y entretient une flamme éternelle : J'ai des retintons aux renouveaulements de lune et des tempêtes furibondes aux équinoxes.

Savez-vous le pourquoi de cette ardeur insolite ? de ces grandes marées du cœur ?... Ecoutez :

Comme vous j'eus mes passions électriques, mes crises fulmi-coton. J'ai gravi tout fringant la côte raide des fantaisies, en coursier pur sang que j'étais, et je suis arrivé, un peu essouffé il est vrai, au summum du sentiment. Mais, prudent comme le serpent, j'ai serré la mécanique quand j'ai fêté saint Benoît. Puis, ralentissant son élan, le coursier a pris prudemment le pas, ménageant son allure dans la plaine uniforme du mariage ; si bien que, vieux et quelque peu poussif, il possède encore des jarrets capables de fournir leur carrière sur le turf de Cythère.

Pourquoi tourner en ridicule mes extases et mes voluptés ?... Chez le pygmée, tout aussi bien que chez l'athlète, l'âme a les félicités et les rêves idéaux. Tant pis pour lui s'ils « tombent en poudre au toucher du réel !

Allons ! votre raillerie est stupide, et vous feriez mieux de vous efforcer à me comprendre.

Ah ! si j'étais à votre place, c'est dans ma peau que je voudrais vous voir.

Voulez-vous une confidence ?... C'est confession que je devrais dire ; et si après cet aveu spontané des sentiments les plus intimes de ce cacochyme amoureux que vous conspuiez, vous ne vous inclinez pas devant ses retours de jeunesse, c'est que vous n'êtes qu'une race bâtarde sans pitié, sans âme et sans entrailles !

Voici la confession :

Encore vos sarcasmes ! Vous me refusez une place au banquet de l'amour ! Eh bien, vous n'êtes qu'une jeunesse jalouse que l'égoïsme étouffe. Mais cruelle famille de papillons, de coucous et de moineaux francs, est-ce que je raille, moi,.... même en partageant le gâteau avec vous !

Va donc ! jeunesse avortée, ta critique sue l'intérêt personnel. Tu cultives le culte sacrilège de l'exclusivisme ; et si ton âme est si rétrécie, c'est qu'en fait de tendresse, tu veux tout le nanan pour toi !

Voilà ta morale !

Ainsi se termina l'homélie furibonde du vieillard. Il était écarlate et violet ; puis il s'affaissa sur son siège comme une masse inerte. Deux larmes coulaient de ses yeux.

Et maintenant que vous avez mordu à belles dents au fruit défendu, baissez les yeux, jeune et vaporeuse lectrice ; rougissez, jeune homme, s'il vous reste encore une ombre de pudeur. Quant à moi, comme j'ai crié gare ! c'est tout au plus si je risque un furtif MEA CULPA !!!

Jean SANS-GÈNE.

ENLAIDISSEMENTS DE LYON

Par le temps de statues qui courent ! nos lecteurs apprendront sans surprise aucune que l'on vient d'installer dans une niche dépendant du vieux mur de soutènement du jardin du séminaire, un splendide saint Joseph de la plus belle fonte.

Cette installation a été faite d'après les démarches et les ordres des administrateurs d'une œuvre pieuse. Cette œuvre se propose de boucher par un saint Joseph toutes les niches inoccupées de France et de Navarre.

Comme on peut le voir, la fonte est à la mode pour les statues et les potences cruciformes.

Mais pourquoi un saint Joseph plutôt qu'un saint oficiel ?

Ah ! voilà !... Mystère ! mystère et vichynilisation !...

Le palais Saint-Pierre vient d'être savonné, lavé, gratté, enduit et blanchi à neuf. Ce travail remarquable et délicat fait le plus grand honneur au talent de M. Desjardins, qui est, comme on le sait, architecte en chef de la ville. L'habileté avec laquelle M. Desjardins a dirigé cette exécution prouve une fois de plus que chacun a une voie particulière à suivre pour réussir dans le monde.

M. Desjardins aurait-il trouvé la sienne ? Espérons-le, ô mon Dieu !... dans l'intérêt de nos monuments à venir.

Monsieur le rédacteur,

Puisque, d'une communication faite aux journaux de Lyon, il résulte que la Société de Vichy n'a pas été l'objet d'une faveur spéciale et qu'il est permis au premier industriel venu d'installer un candélabre-affiche à la condition de l'allumer un certain nombre d'heures, je me propose, moi, Grattelard, maître-charcutier en chambre, d'établir un écriteau public dont l'ornementation sera composée avec des produits de ma profession, tels que : jambons, boudins, saucisses, grattons, paquets de couennes, etc., etc., etc.

Croyez-vous, monsieur le rédacteur, que, si ma demande n'est pas agréée, ce sera la forme et les agréments dont je pense orner mon candélabre qui en auront été la cause ? — Je ne le pense pas... et vous ?

J'ai l'honneur de vous saluer.
GRATTELARD, charcutier en chambre,
Rue de la Boye-étroite, 45.

Monsieur le rédacteur,

Je viens vous informer qu'étant bandagiste et fournisseur d'articles de suspension brevetés, je crains de me voir refuser l'autorisation d'avoir, tout comme les autres industriels de Lyon, mon petit candélabre, vu la nature et la spécialité de mes produits. Croyez-vous, Monsieur, que mes articles, compresseurs, propulseurs, préservateurs et irrigateurs, puissent donner lieu à des annonces inconvenantes ?

J'ai l'honneur, monsieur le rédacteur, de vous prier de ne pas suspendre trop longtemps votre réponse.

BOUDESEIN, bandagiste,
4, rue de la Souventrière.

O. B. I.

EN L'AIR

INEPTIES

Bienveillants (1) lecteurs,

Si vous avez acheté le n° 2 d'un nouveau journal, vous avez dû être fort étonnés d'y trouver deux ou trois des inepties qui ont paru le même jour dans le Refusé. En voici la raison :

Dans un de ses derniers numéros, D. Brack se plaignait de certains envois qui étaient faits au Refusé, notamment de « calembours grotesques » et ajoutait : « En vérité, pour qui prend-on un journal littéraire ? »

Comme, d'une part, mes inepties n'ont nullement l'intention d'être littéraires (à moins que je ne fasse de la littérature comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir) et que, d'autre part, ma dernière copie n'avait pas eu l'honneur de l'impression, je l'envoyai chercher gîte ailleurs. Mais, puisque les colonnes du Refusé me sont toujours ouvertes, je continuerai, chers lecteurs, à vous abreuver, comme par le passé, de mes indigestes inepties.

Au milieu d'une répétition au Grand-Théâtre, Luigi s'arrêta pour demander à A. Georges :

— Quelle différence faites-vous entre un receveur des contributions directes et le petit bossu parisien ?

— Je me creuse...

— C'est que le receveur impose et que Chaillier en nain pose !

— Une femme qui se pique d'être bas-bleu malgré qu'elle n'ait jamais pu se rappeler le peu qu'elle a appris, disait dans une soirée qu'elle avait l'intention d'écrire un jour ses mémoires.

— Mais ma chère, lui dit une personne sensée de ses amies, comment voulez-vous écrire vos mémoires puisque vous n'en avez pas ?

Tout le monde a lu ces gigantesques réclames fabriquées en vue d'attirer les dernières épargnes de nos petits bourgeois dans la caisse de la Régie des tabacs d'Italie.

Pourvu que tout cela ne s'en aille pas en fumée !

Un jeune homme de beaucoup d'avenir qui exerce les prémices de son talent sur un des théâtres de la banlieue se promenait à Bellecour en compagnie de deux danseuses du Grand-Théâtre, la petite F... et la grande M... qui sont maigres à rendre des points aux naufragés de la Méduse.

— Quel est donc ce jeune homme ? demandait quelqu'un.

— C'est, lui répondit un voisin, un petit comédien en herbe qui cherche à prendre l'habitude des planches !

Cette nuit j'ai eu le CAUCHEMAR, j'ai rêvé que M. Pignard... mais chut ! j'allais parler politique !

J'ai vu le cirque Ciotti et je n'ai pu m'empêcher de m'apitoyer sur le sort de ces artistes qui en cherchant à gagner leur vie risquent de la perdre.

Se donner tant de peine pour se faire une position et se la briser.

Un des spectateurs s'extasiait sur les exercices des frères Chicalon.

— Quelle souplesse ! disait-il, quelle élasticité ! ce ne sont pas des hommes, c'est du caoutchouc !

— Mieux que cela, murmura un monsieur non décoré, c'est ce qu'on appelle des consciences... de parvenus.

J. GOLLIN.

(1) C'est le mot à la mode depuis la lettre impériale.

CONFESSION D'UNE ROSE

Par une belle soirée d'été, assis sur un banc des Champs-Élysées, je laissai mon imagination errer au hasard dans les régions aériennes des rêves, des chimères. Que je fus heureux, ce soir-là ! Quelles illusions charmantes me bercèrent ! Quels beaux rêves je fis !

J'étais dans le plus beau de mes châteaux en Espagne, quand un long et douloureux soupir vint, en me réveillant, me rappeler à la réalité. Étonné, je regardai autour de moi pour voir qui soupirait ainsi, mais je ne vis rien.

A mes pieds, gisait une rose à demi effeuillée ; machinalement je la ramassai et ne fus pas peu surpris de l'entendre gémir et se plaindre.

— Qu'as-tu, pauvre rose, et qui te fait soupirer ainsi ?

— Ah ! me répondit-elle d'une voix éteinte, je suis bien malheureuse ; mes maux, toutefois, vont bientôt cesser, car je sens que je vais mourir ; tu es jeune et me sembles compatissant, écoute mon histoire et fais-en ton profit.

Je naquis à Mandé, dans un grand jardin, où bientôt je fus prise d'amour pour un svelte jasmin qui, en croissant, s'était enroulé autour du rosier mon père. J'eus le bonheur d'être aimée par lui. Mon jasmin et moi, nous nous adorions ; mais ce bonheur, hélas ! devait être de courte durée.

Notre maîtresse Marie, dont les bons soins nous conservaient la vie, aimait, elle aussi, un charmant jeune homme qui, de son côté, semblait avoir pour elle un profond amour.

Hier matin, nous aperçûmes, au détour d'une allée, Marie appuyant nonchalamment sa belle tête sur l'épaule d'Ernest, qui l'entraînait de notre côté, en couvrant son front de baisers ; ils vinrent tout près de nous s'asseoir sur le gazon. Ils paraissaient si heureux, que cette vue nous fit plaisir, et qu'à chaque instant nous sentions, Jasmin et moi, notre amour grandir davantage.

Ernest allait partir ; Marie s'arrêta devant moi.

— Prends cette rose, dit-elle à son amant et, de retour à Paris, distoï : Marie est seule là-bas, elle m'aime, m'attend, et chaque moment d'attente augmente son amour pour moi.

En achevant ces mots, elle étendit la main pour me cueillir. Jasmin voyant qu'on voulait me ravir à son amour, poussa un cri de rage ; moi, je me réfugiai derrière mes épines. Marie retira aussitôt sa main, car je venais de la piquer et le sang perlait au bout d'un de ses doigts. C'en était trop pour moi ; les efforts, la résistance que je fis, l'émotion, la vue du sang, tout cela me fit un tel effet, que je sentis mes forces m'abandonner, et je m'évanouis. Quand je revins à moi, j'étais fixée à la boutonnière d'Ernest qui, gaiement, fredonnait une romance en chevauchant vers Paris.

Dès son arrivée, ce fut à un petit hôtel de la rue Moncey, chez une grande lorette, qu'il courut. Sans se faire annoncer, il passa de chambre en chambre, et se dirigea vers un boudoir, où il trouva une femme jeune et belle, mais dont les traits fatigués annonçaient une vie de désordre et de débauche. Elle était en grand déshabillé nonchalamment couchée sur un sofa.

— Ah ! cher, dit-elle en lui tendant la main, tu es bien aimable d'être venu aujourd'hui égayer ma solitude, et je t'en remercie. Qu'as-tu fait, depuis que je ne t'ai vu ? Cette rose, qui orne ta boutonnière, est vraiment belle.

— Depuis que je ne t'ai vue, mon ange, répondit l'hypocrite Ernest, en s'inclinant et en portant à ses lèvres la main de cette sirène, j'ai été à la campagne et cette rose, ma belle Julia, je l'ai cueillie moi-même pour toi.

En disant cela, il m'enleva de sa boutonnière et me présenta à Julia qui, après m'avoir humée quelque temps, me plaça sur son sein. Aussitôt, une poussière fine, impalpable, d'une odeur que je ne pus définir, me monta au nez et me fit éternuer. On nomme cela, je crois, de la poudre de riz et les femmes, d'après ce que j'ai pu comprendre, s'en servent pour donner de la douceur et de la fraîcheur à la peau.

Une heure à peine s'était écoulée, depuis qu'Ernest et Julia étaient plongés dans les délices du tête à tête, quand, tout à coup, la femme de chambre se précipita dans le boudoir, criant :

— Voilà monsieur !

— Ah ! que faire !... où te cacher ! Ah, là ! là !

Et vite, dans une armoire Ernest fut enfoncé.

Un gros monsieur, les doigts ornés de bagues, fit irruption dans la chambre à coucher, s'approcha familièrement de Julia, l'embrassa sur le cou, et s'assit à côté d'elle sur le sofa.

— Et bien, ma toute belle, dit-il en lui prenant les mains, comment vas-tu ? tu ne m'attendais pas aujourd'hui et surtout à pareille heure ! Je passais par là, j'ai pensé que tu serais aise de me voir, et je suis monté ; malheureusement, je ne pourrai rester longtemps, car je dîne en ville.

— Je suis très-contente, en effet, de vous voir, fit Julia, grimaçant un sourire et étouffant un bâillement, vous savez bien que c'est toujours avec un nouveau plaisir que je vous reçois.

— Je le sais ; aussi, je veux t'en récompenser, ajouta-t-il en fouillant dans sa poche, d'où il sortit un petit écrin.

— Oh ! voyons, s'écria la belle pécheresse, dont la figure se rassérêna à l'aspect de l'écrin, qu'est-ce ?

— Ceci, ma chatte, est un petit brillant, tout ce que j'ai pu trouver de mieux.

— Ah ! vous êtes charmant.

— Oui, mais en échange, que me donnerez-vous ?

— Ce que vous voudrez.

Cette rose qui, fièrement, se pavane sur ton sein.

— Tenez, prenez-la, je vous la donne.

Le comte, délicatement, me tira de l'endroit où j'étais enfouie et, à ma place, déposa un baiser. Puis, prenant congé de la séduisante lorette, il partit. Il me plaça à sa boutonnière, sauta dans un coupé et se fit conduire dans une maison où on l'avait prié à dîner.

Le salon était déjà, à son arrivée, rempli d'invités. Il s'approcha d'une jeune fille, m'ôta de sa boutonnière et, me présentant à la demoiselle :

— Acceptez cette rose, chère Emma, et croyez mon amour aussi sincère que cette fleur est simple et belle.

— Vous êtes, monsieur, d'une galanterie à faire pâlir de jalousie tous les jeunes beaux de notre époque, fit Emma souriant et me plaçant à son corsage.

Le comte, toute la soirée, ne se démentit pas un seul instant et fut, avec Emma, d'une galanterie incroyablement.

Rentrée chez elle, Emma m'arracha de son corsage avec un geste de fureur.

— Tiens, Jeanne, jette-moi cette ordure à la rue, dit-elle en me donnant à sa femme de chambre.

— Je crois deviner qui a donné cette rose à mademoiselle ; c'est sans doute le vieux comte ?

— Oui, c'est lui ; il m'obsède, m'importune, me donne sur les nerfs. Et dire, que je vais être obligée d'épouser un homme aussi fat et aussi commun !

— Rien ne vous y force, mademoiselle, et s'y j'étais à votre place, je résisterais. Pourquoi ne pas épouser M. Léopold ? Il vous aime et vous l'aimez.

— Oui, mais ma famille ne veut pas consentir à mon union avec Léopold, car il est sans fortune. Oh ! mais nous verrons ; une fois mariée avec ce vieux comte, il faudra bien qu'il fasse mes volontés et que, de gré ou de force, il invite Léopold, et, je l'espère, celui-ci deviendra le commensal le plus assidu de sa maison.

J'étais indignée d'entendre une jeune fille tenir un pareil langage, et ne pouvais comprendre qu'on sacrifiât ainsi l'amour à l'argent. La femme de chambre m'emporta chez elle et, le lendemain, me donna à une de ses amies, qui, avec deux enfants, venait se promener aux Champs-Élysées.

En arrivant, elle s'assit sur le banc même où vous êtes. Bientôt, elle fut rejointe par un sapeur, qui vint se mettre à ses côtés. Ils étaient, à ce qu'il m'a semblé d'après leur conversation, du même pays.

L'un des enfants, après s'être emparé de moi et m'avoir arraché une feuille par ci, une feuille par là, grimpa sur les épaules du grenadier et me planta sur son bonnet à poil. Ce bonnet exhalait une odeur de sauvage qui me suffoquait. Je dus rester ainsi une partie de la journée. Enfin, le soir vint et, le grenadier, prenant congé de sa payse, me fit tomber à l'endroit où vous m'avez ramassée.

Telle est ma triste et déplorable histoire ; la vie, je le sens, n'est que grimaces et mensonges, le monde est plein de fourbes et de trompeurs. Puissiez-vous ne pas l'oublier.

Et, poussant un nouveau soupir, cette pauvre rose expira, donnant sans doute son dernier soupir à son jasmin aimé. Je la conserve soigneusement ; et plus d'une fois, sa confession me revenant à l'esprit, m'a sauvé d'un mauvais pas en me rappelant à la défiance.

LÉON NORIOB.

Le 19 novembre prochain, doit paraître à Paris un journal athée et révolutionnaire, le *Barbare*.

Les principaux rédacteurs sont : Raoul Rigault, Alfred Servet, H. Verlet, Tridon, Royannez, de Ponnat, Leballer, Villiers, Naquet (professeur à l'Ecole-de-Médecine), A. Breuille, et Villeneuve, etc., etc.

On reçoit, dès à présent, les abonnements aux bureaux du *Refusé*, à Lyon, et à Paris, chez M. H. Verlet, 70, rue André-des-Arts.

Paris : 6 fr. pour un an, — 3 fr. pour six mois.
Dép. : 7 fr. pour un an ; — 3 fr. 50 pour six mois. — 10 c. le numéro.

THÉÂTRES

Ah ! lecteurs :

Une drôle de mission qui me tombe sur la tête comme une tuile.

Le *Refusé*, auquel on a fait, bien à tort, une réputation de critique grincheuse envers la direction de nos théâtres, vient de me charger de la réhabilitation auprès de notre cher impresario.

En ma qualité d'enfant de chœur de la rédaction, je suis, hélas ! condamné à brûler l'encens sous les narines de M. d'Herblay.

Ainsi ferai-je samedi prochain.

Ah ! mon Dieu ! gare au nez !

JEAN SANS-GÈNE.

Correspondance.

L'ex-Théophraste. — Votre première anecdote a déjà été publiée par un journal de Paris, il y a quelques jours. Du neuf, avant tout !

P. S. — Merci, mais... ne quittez pas le département du Rhône, autant que possible ; ce ne sont pas les chroniques parisiennes qui nous manquent.

TRISTAN GAL. — Pourra s'utiliser.

JEHAN. — Passera. Préparez des notes sur le Grand-Théâtre.

HENRI S. — Votre anecdote est bien... raide.

COCORICO. — Passera... très-drôle.

VI. — Renvoyé à huitaine.

LE PETIT LYONNAIS!
LE PETIT LYONNAIS!
LE PETIT LYONNAIS!
LE PETIT LYONNAIS!
LE PETIT LYONNAIS!

Le Propriétaire-Gérant : J.-N. CLERC.